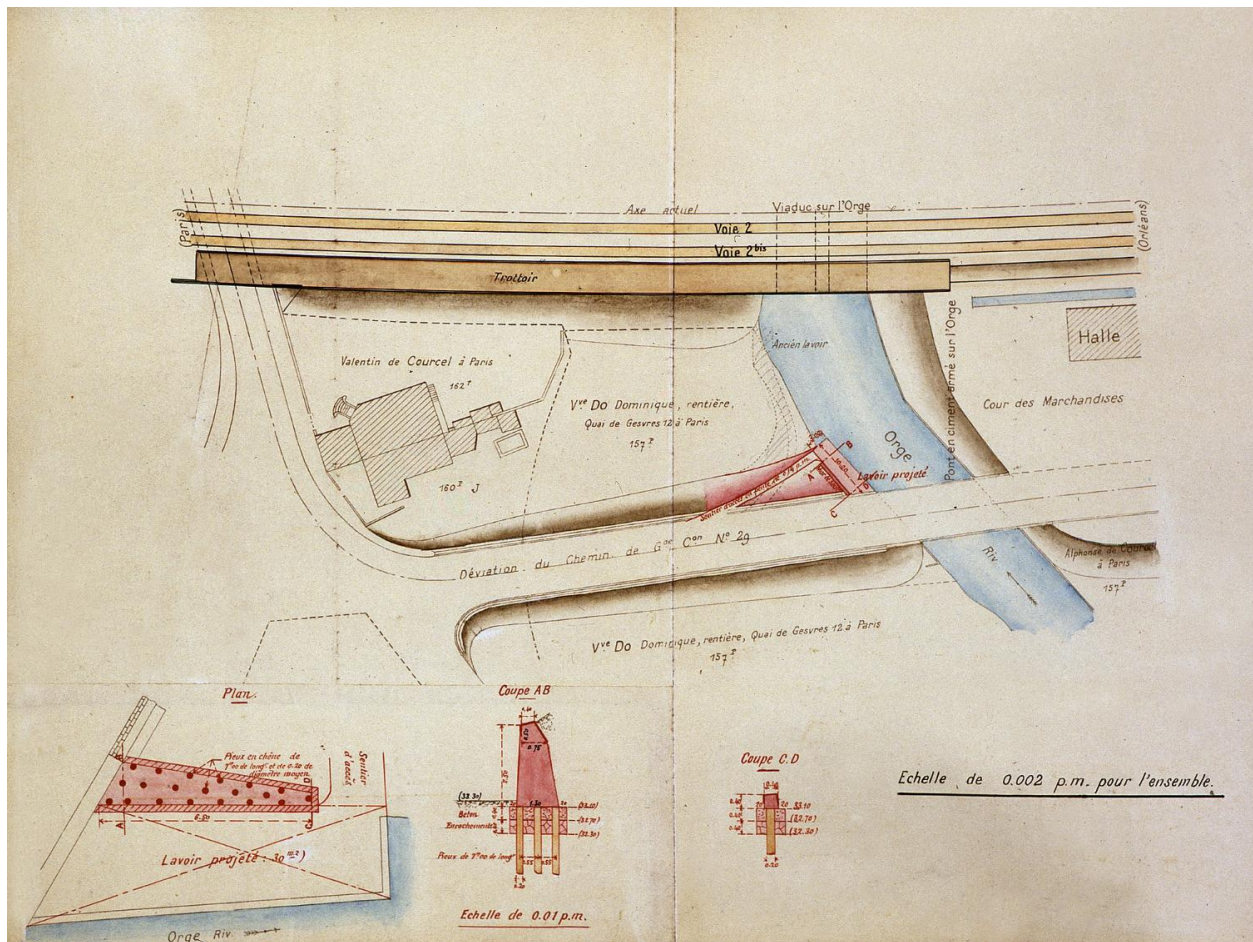




Projet de construction d'un nouveau lavoir pour remplacer celui qui existait sur le terrain de Mme Do acquis par la Compagnie du P.O. La commune prend à sa charge les frais de construction du nouveau lavoir, mais l'accès, réalisé sous forme d'une rampe au lieu d'un escalier plus dangereux, sera effectué aux frais de la Compagnie d'Orléans. Plan aquarellé, 8 décembre 1905.

IVR11_20029101885XA

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) ADAGP

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)